

A2G

Huissiers de Justice associés,
Titulaires des offices de
PERIGUEUX et MONTRON

AUBERT Sarah
GARD LACOUTURE Magalie
5 Rue Victor Hugo
24000 PERIGUEUX
☎ : 05 53 53 41 78

✉ : perigueux@selarla2g.fr

 Paiement par carte bancaire
BPACA
IBAN N°: FR 76 10907 00280 76021522664 90
BIC : CCBPFRPPBDX

GABORIAU Olivier
4 Bd Anatole France
24300 NONTRON
☎ : 05.53.56.01.53
✉ : nontron@selarla2g.fr

Etude compétente dans le ressort
de la cour d'appel d(e) BORDEAUX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	220,94
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	228,61
TVA (20,00 %)	45,72
Taxe forfaitaire (Art 302 bis du CGI)	14,89
Total TTC	289,22

Acte soumis à la taxe



Références : V - 20325
Mandat n° 2 - AB - PVSIMDESC

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

LE MERCREDI VINGT HUIT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT

A LA DEMANDE DE :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE PERIGORD Société Coopérative à Capital et Personnel Variables, régie par le livre V du Code rural, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGOULEME sous le numéro D 775 569 726, dont le siège social est sis 28-30 Rue d'Espagnac - BP 21 - 16800 SOYAUX, représenté par Monsieur Patrice DEWILDE, en sa qualité de Responsable du Service Risques Crédits Recouvrement, domicilié en cette qualité audit siège,

EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte authentique reçu par Maître Danielle LAMOND, Notaire à Ribérac, en date du 15 juin 2018, portant prêt professionnel n°10000342982 d'un montant de 100 000€, hypothèque conventionnelle publiée au service de la publicité foncière de Ribérac le 26 juin 2018, volume 2018 V n°478,

Je, Maître GARD LACOUTURE Magalie, Huissier de Justice Associée au sein de la S.E.L.A.R.L. A2G, à la Résidence de PERIGUEUX (24000), y domiciliée 5 rue Victor Hugo,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifiée m'être transporté ce jour à l'adresse suivante : Lieudit Puymonzac 24320 VERTEILLAC,

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :

La société DORDOGNE MACHINISME, Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX sous le n° 333 373 314, ayant son siège social situé Zone artisanale de Puymonzac 24320 VERTEILLAC, prise en la personne de son gérant en exercice

Et figurant à la matrice cadastrale de la Commune de Verteillac ainsi qu'il suit :

Section	N°plan	Lieudit	Contenance
WA	156	Puymonzac	00 ha 13 a 41ca
WA	148	Puymonzac	00 ha 14a 69ca
WA	149	Puymonzac	00 ha 15a 20ca

Dont la requérante poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du 9 octobre 2020.

J'ai constaté ce qui suit :

Il s'agit de trois parcelles enherbées en enfilade, proches de la route départementale 708, reliant en outre le Bourg de la commune de Verteillac au bourg de Goût Rossignol.

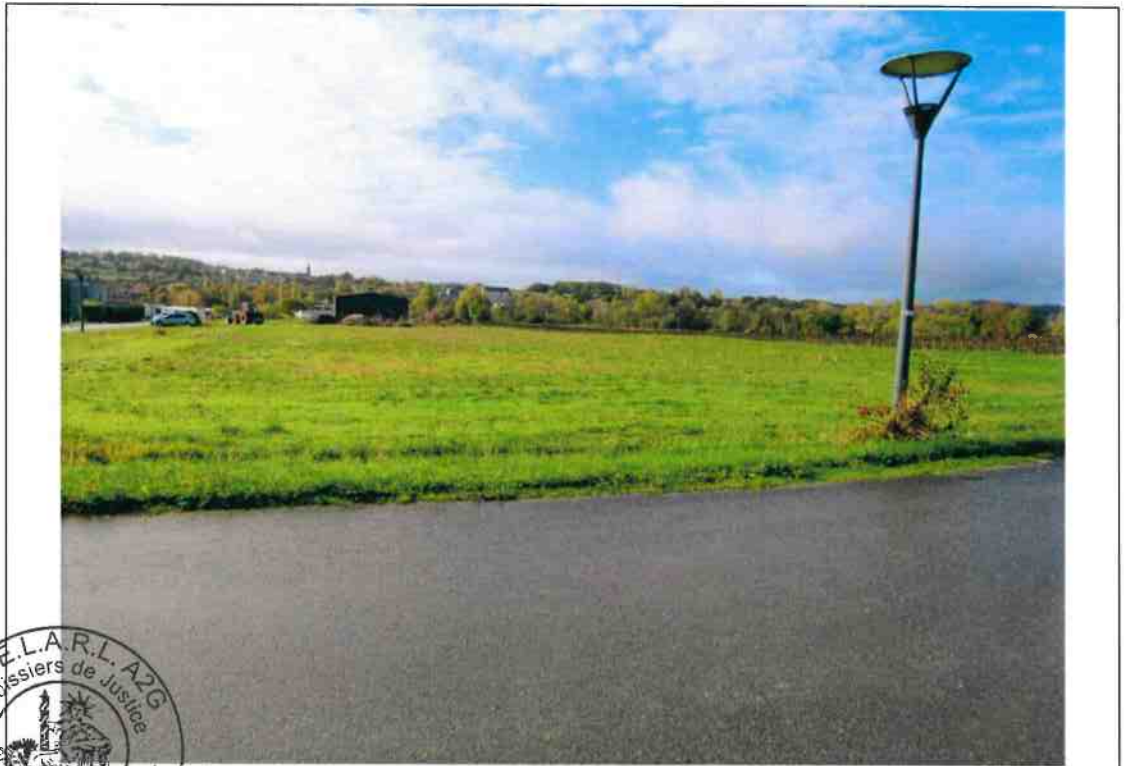
Il y a un accès direct à la route départementale qui se fait par une route entièrement goudronnée.

Les parcelles sont situées dans une zone artisanale, des maisons d'habitation sont toutefois présentes à proximité.

Il faut approximativement 5 minutes en voiture pour rejoindre le Bourg de Verteillac.

Suivant les déclarations du gérant de la société DORDOGNE MACHINISME, les dites parcelles sont libres de toute occupation.











Mes opérations étant terminées, je me suis retirée.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Magalie GARD LACOUTURE